

Le français : un outil de construction en Technologie

Français et Technologie : cette association peut surprendre. Néanmoins, si la Technologie est bien une science à part entière puisant ses racines dans la physique et les mathématiques, elle ne peut faire l'abstraction du français. Pour les élèves, c'est un premier principe difficile à comprendre mais que je considère néanmoins comme fondamental de leur expliquer.

L'utilisation du français se fait dans ma matière à l'oral et à l'écrit et il est principalement utilisé comme un outil à part entière, pour la construction ... des idées.

L'oral : interdiction de chosifier

Depuis quelques années, j'ai constaté que, lorsqu'ils s'expriment à l'oral, mes élèves (j'ai principalement des 6^e et des 5^e venant de milieux socio-professionnels très favorisés) utilisent de plus en plus souvent des mots tels que « truc », « machin », « chose » ou terminent leurs phrases par des « ... et voilà, quoi ! » ne permettant pas d'exprimer précisément leurs idées et ce, indépendamment de leur niveau et/ou de leurs difficultés.

Evidemment, régulièrement, je reste indécis, perplexe, ne comprenant pas ce qu'ils cherchent à me dire, ce qui crée de la frustration et parfois une certaine tension, aussi bien pour eux que pour moi.

Que se passe-t-il ? Pourquoi cette difficulté à exprimer leurs idées ? Serait-ce pour l'élève une solution de facilité, un confort de simplification allant vers une certaine pauvreté du langage qui ne lui permet plus, au bout d'un moment, de faire passer un message correct, précis, compréhensible ? Serait-ce finalement un parallèle au langage sms utilisé à écrit ?

Alors bien entendu, je leur explique que chaque mot de vocabulaire est comme une pièce de lego, que s'il n'utilisent pas la bonne, à la fin, leur objet ne ressemblera pas à ce qu'ils voulaient faire, que le français est un puissant outil qui sert, comme un marteau, à construire un élément plus gros, à exprimer et partager une idée plus importante, à transmettre un message précis.

Bien entendu aussi, pour la plupart des élèves, mon speech ne sert à rien (tout du moins en début d'année)... face à cette constatation, j'ai donc simplement décidé d'interdire l'utilisation de ces fameux mots sans sens dans ma classe. La solution semble peut-être radicale mais les effets se sont vite révélés surprenants.

Concrètement, il n'y a pas de punition, pas de jugement, pas de malus accordé à celui ou celle qui prononce un de ces "mots interdits". Je lui fait juste remarquer (il arrive même assez souvent qu'il ne s'en soit même pas aperçu tellement ça lui semble naturel) et il reformule sa phrase. Et s'il n'y arrive pas ? S'il ne trouve pas le bon mot ? Alors il peut interroger d'autres élèves de sa classe, c'est lui qui choisit qui va l'aider, jusqu'à ce qu'il trouve (ou plutôt que la classe trouve) le mot qui manque. Ils co-élaborent ainsi ensemble l'idée de leur camarade mais c'est toujours lui qui l'exprime au final, se l'appropriant, ce qui permet une meilleure participation, une meilleure dynamique de classe.

Au bout d'un trimestre, je n'ai plus en général à leur faire remarquer, non pas parce qu'ils n'utilisent plus ces "mots interdits" mais simplement parce que ce sont les autres élèves de la classe qui leur font remarquer et qu'ils utilisent de plus en plus le vocabulaire vu en classe ou venant d'autres matières, d'autres sources. D'ailleurs, si moi même j'ai le malheur d'en utiliser un, ils n'hésitent pas à me le signaler (ce que je considère comme étant parfaitement légitime).

L'écrit : le choix des définitions et leur construction

Il est intéressant de constater qu'à l'heure actuelle, l'un des seuls endroits où l'on écrit encore à la main est l'École. Devant cette constatation, est-il vraiment surprenant que les élèves perdent l'habitude d'écrire ? Quand ils sont sur leurs « machines » (tablettes, ordinateurs, smartphones) ils ont à leur disposition des technologies permettant de corriger de nombreuses fautes qu'ils pourraient commettre.

Dans ma matière les élèves doivent réfléchir afin de proposer des solutions à des problèmes techniques. Pour cela, ils ont besoin de définitions. Lorsque j'estime que les élèves peuvent arriver à trouver ces définitions par eux-mêmes, je m'attache à suivre un certain protocole. Ces définitions, seront construites à partir de leurs idées en suivant plusieurs étapes. Tout d'abord, chaque élève travaille seul et écrit une définition qui lui semble pertinente. Une fois ce travail accompli, je mets les élèves par deux ou par quatre afin qu'ils co-élaborent et se mettent d'accord, toujours à l'écrit, sur une définition (je leur demande aussi de faire attention à l'orthographe à ce moment là). J'interroge ensuite chaque groupe à l'oral et marque leurs définitions au tableau. La classe choisit celle qui paraît la plus pertinente et je la complète en tenant compte du niveau des élèves. Dans ces occasions, je n'hésite pas à "pimenter le jeu" en proposant des points supplémentaires pour l'équipe qu'i s'approchera le plus de la définition que nous recherchons.

Quand le mot à définir est plus technique, je les autorise à aller chercher la définition sur Internet avant de me proposer leur définition. Mais là encore une règle importante : ils n'ont pas le droit d'utiliser des mots qu'ils ne connaissent pas. Les options sont alors diverses : soit ils changent le mot compliqué par un autre qu'ils connaissent, soit ils demandent à leurs camarades une explication, soit ils recherchent la définition sur Internet. Dans tous les cas, ils doivent être capable d'expliquer chaque mot de la définition qu'ils me proposent au final.

Encore une fois, la co-élaboration en utilisant le français comme outil de construction me paraît essentielle et permet le dépassement des difficultés individuelles de chaque élève, chacun apportant sa pierre à l'édifice. Le partage entre élève permet bien souvent une dynamique différente de celle entre enseignant et élèves.

Pour terminer, je me suis aperçu qu'en expliquant que le français était un outil comme un autre, je n'avais non seulement plus eu droit depuis plusieurs années au fameux « mais on n'est pas en cours de français M'sieur » mais qu'en plus ils reportaient d'une manière transversale dans d'autres matières cette "interdiction de chosifier", surprenant ainsi parfois certains collègues.

David Berland

Collège des Goussons
91190 Gif sur Yvette

dberland@ac-versailles.fr